

• **Après les métiers de la forêt en 1998, ceux de l'agriculture seront sur le devant de la scène du festival 2000.** Dans un espace organisé sur le mode d'un gîte d'alpage, les visiteurs pourront déguster certains des produits typiques des alpages, tels que Beaufort, Reblochon, tomme des Bauges et de Savoie ou encore la fondue, la raclette et le délicieux berthoud. Ils y verront des animaux, des génisses de race tarine, des moutons "Thônes et Marthod" et de chèvres "alpines" et de "roves", celles avec le lait desquelles ont produit un fromage délicat, le brousse, dans les collines du côté de Marseille. Ils assisteront à des démonstrations de tonte de moutons et du travail des chiens de berger. Ils pourront aussi rencontrer des professionnels et découvrir l'agriculture de montagne et le pastoralisme. Cet espace est organisé et animé par les sociétés d'économies alpestre de Savoie et Haute-Savoie, avec la Chambre d'agriculture de la Savoie et les professionnels.

• **Le guide des métiers de montagne sera disponible sur CD-ROM en janvier prochain.** Il pourra être testé sur une borne par les visiteurs du festival et sera ensuite adapté en fonction des remarques émises. Tout comme le guide sur papier, le guide sur CD-ROM sera diffusé gratuitement.

• **L'Observatoire des métiers de montagne,** autrement dit le site Internet né du festival, avait reçu 1 300 visites au 12 novembre dernier, soit après un peu plus d'un mois sur la toile. Résultat plutôt flatteur pour un site à caractère technique et très spécialisé. Son adresse : www.metiersmontagne.org

• **A moins d'une semaine de l'ouverture du festival, plus de 2000 inscriptions aux "carrefours" et débats** ont été enregistrées. C'est mieux qu'en 1998. Les participants venus d'autres massifs que les Alpes du Nord, notamment des Vosges, du Jura, des Pyrénées et du massif Central sont en nombre croissant. Au plan international, les visiteurs suisses et italiens s'annoncent encore une fois en force. Et nombreuses sont les inscriptions parvenues via le site Internet : www.metiersmontagne.org

• **La Province de Turin sera présente au festival, en particulier à travers une délégation importante** conduite par Mercédès Bresso, sa présidente, et deux de ses assesseurs, Marco Bellion et Walter Giuliano. Faut-il rappeler que la Province de Turin, partenaire du festival dès la première heure, accueillera les jeux Olympiques d'hiver de 2006 ? Autre partenaire "historique" du festival, le Valais Romand sera représenté par le Groupement des populations de montagne, son président, Dominique Sierro, et son secrétaire général, René Gex-Fabry, en particulier. Bienvenue à nos voisins d'outre-mont Blanc !

• **Il y aura des ânes et des lamas au festival 2000,** présentés par le syndicat national des accompagnateurs en montagne. Car la randonnée avec des animaux de bât est en plein développement. L'intérêt est évident : les animaux évitent aux randonneurs d'avoir à porter leurs sacs. Ils permettent aussi de vivre la randonnée plus en relation avec la nature et favorisent les rencontres par leur seul attrait. Une belle idée pour de prochaines vacances.

• **Les membres de l'Union internationale des associations de guides de montagne - l'UIAGM - se retrouveront** dans le cadre du festival pour leur assemblée générale, présidée par Antonio Carell. Une occasion unique de rencontrer des professionnels venus d'Italie, du Val d'Aoste en particulier, de Grande-Bretagne, du Japon, du Canada, de Nouvelle-Zélande, d'Autriche et du Sud-Tyrol, du Pérou, de Suède, de Suisse, de Slovénie, d'Espagne, de Slovaquie, des États-Unis, de Norvège et naturellement de France.

La vie des SAISONNIERS en face

On estime à quarante mille le nombre de saisonniers du tourisme. En station, ils n'ont pas toujours des conditions de vie et de travail faciles. Adeline Godfroy, conseillère professionnelle au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles – membre du Groupe santé des saisonniers –, dresse l'état des lieux.

Quels sont les problèmes que rencontrent les saisonniers en station ?

Ils sont principalement confrontés au problème du logement, qui est un problème récurrent. Ils rencontrent aussi des difficultés dans l'application du droit du travail dans le cadre de leurs contrats, notamment avec des horaires qui dépassent ceux de la législation. Viennent ensuite les problèmes liés à la santé, car les personnes qui ne sont pas habituées à vivre en montagne ont du mal à s'adapter au rythme de vie et de travail en station. Cela se traduit souvent par une grosse fatigue en cours de saison, sans compter que l'accès aux soins est difficile car on est loin des infrastructures hospitalières et médicales. Les saisonniers qui vivent en famille, eux, sont confrontés au manque de structures de garde agréées pour leurs enfants. Terminons par le problème de reconversion professionnelle, qui se pose lorsqu'un saisonnier veut reprendre une activité permanente.

Y a-t-il globalement une prise de conscience des stations de ces problèmes ? Quelles sont les initiatives mises en place pour améliorer les conditions de vie des saisonniers ?

Oui, il y a une prise de conscience à la fois des acteurs locaux en station et des partenaires sociaux. Certaines stations créent des points de rencontre et d'information pour les saisonniers, auxquels sont associés les partenaires. On commence aussi à voir une mobilisation des communes qui s'attachent à trouver des solutions pour résoudre le problème du logement.

Les Maisons des saisonniers sont-elles amenées à se développer ?

La première Maison des saisonniers en France a vu le jour aux Ménuires, en 1991. Aujourd'hui, il y en a une à Tignes et une en perspective à Courchevel. Il serait effectivement souhaitable que ces structures se développent.

Quelles autres actions concrètes sont mises en place ?

Le Groupe santé des saisonniers propose des journées de formation pour les personnes relais auprès des saisonniers en station. Pour faciliter l'accès à l'information, la DDASS a édité des guides «Tout schuss», dont une évaluation de l'utilité sera d'ailleurs présentée durant le carrefour.

Nous avons également lancé l'année dernière une campagne d'information et de sensibilisation sur les moyens de contraception, que nous poursuivrons cette année. Nous nous sommes rendu compte que les saisonnières et les saisonniers avaient besoin d'être informés sur ce qui les concerne directement.

Par ailleurs, nous disposons d'un outil d'information et de sensibilisation, Le labyrinthe de votre saison, que nous utilisons dans les fêtes d'accueil et les journées rencontre à destination des saisonniers.

Animé par l'association Le Pélican, membre du groupe santé des saisonniers, Le labyrinthe de votre saison sera présent sur le stand du Groupe santé des saisonniers tout au long du festival.

Une réflexion sur LES FORMATIONS des métiers de montagne

Les formations évoluent et s'adaptent. Laurent Mazille, chargé de mission du Conseil régional Rhône-Alpes, nous présente les points qui doivent faire l'objet d'une analyse et d'une réflexion lors du carrefour qui va leur être consacré.

Pourquoi la région s'intéresse-t-elle particulièrement à la formation pour les métiers de montagne ?

Nous sommes la première région montagneuse, tant sur le plan géographique qu'en termes de zone d'activités. Il est donc logique que le Conseil régional Rhône-Alpes s'intéresse à ce qui représente un tiers de son territoire. La région est par ailleurs un acteur fondamental de la formation au sens large, qu'elle soit initiale ou continue. Ce domaine représente presque deux-tiers de notre budget.

De nouveaux besoins se font-ils sentir dans l'économie montagnarde ?

L'émergence de nouvelles glisses et de nouvelles pratiques en montagne entraîne forcément des conséquences sur l'économie. Des professions peuvent être amenées à évoluer, de mêmes que certaines formations à s'adapter à ces besoins. La sécurité et la responsabilité des acteurs de la montagne, dont on a beaucoup parlé ces derniers temps, méritent aussi réflexion.

Quelles sont les conséquences de la nouvelle loi sur le sport sur les métiers de montagne et les formations actuelles ?

Ce sera justement le thème de notre première table ronde. Nous avons tous suivi cette année la bataille des guides et des moniteurs de ski français pour faire reconnaître la spécificité de leur activité dans le cadre européen. Aujourd'hui, on ne peut plus négliger cet arrière-plan européen, et un représentant de la Commission européenne sera là pour apporter une vision européenne de cette nouvelle loi.

Quel est l'avenir des formations biquifiantes ?

La biquification est désormais une nécessité pour travailler en montagne, hiver comme été. Nous nous attacherons à montrer cette nécessité et à établir des passerelles avec certains carrefours du festival, qui traiteront les différents aspects de la biquification de manière plus spécifique. Quant à nous, nous porterons la réflexion sur l'introduction des nouvelles technologies dans les formations, qu'il faut prendre en compte aujourd'hui.

Pluriactivité et formations

Une fois encore, le débat sur la pluriactivité fera l'actualité du festival. Daniel Stolzenberg, chargé de mission à l'École nationale de ski et d'alpinisme pour les professions de l'alpinisme et de l'escalade, nous aide à faire le point sur les différents aspects de la pluriactivité, sur la biquilification et les spécificités des métiers sportifs de la montagne. Un sujet qui reste vaste et complexe, dont on n'a pas fini de faire le tour...

Les questions sur la pluriactivité sont toujours d'actualité. Dans quel esprit se déroulera ce débat ?

Le festival est l'endroit rêvé pour organiser un débat public sur la pluriactivité et la biquilification : il y a beaucoup de monde, on peut prendre le temps de répondre aux questions. Comme elles sont nombreuses, nous allons essayer d'être très pratiques et d'apporter des réponses concrètes. Les intervenants sont tous spécialistes d'un domaine en particulier de la pluriactivité ou de la biquilification – formation continue, insertion professionnelle, questions sociales et fiscales, aides... Ce débat sera complémentaire du carrefour organisé le matin, qui traitera en partie de la pluriactivité et la biquilification (carrefour n°7).

Quelle différence y a-t-il entre la pluriactivité et la biquilification ?

On parle de biquilification lorsqu'une personne possède deux qualifications et exerce deux métiers sportifs de la montagne, ce qui entraîne un régime social et fiscal bien défini. Ceci est valable pour les travailleurs indépendants, qui représentent la grande majorité des métiers sportifs. C'est le cas des guides, des moniteurs de ski, des accompagnateurs en moyenne montagne, des moniteurs d'escalade et des pisteurs-secouristes. Un pluriactif, lui, exerce un métier sportif de la montagne et une autre activité salariée, souvent non sportive. Ainsi, le moniteur de ski qui travaille dans le bâtiment l'été est pluriactif. Sur le plan social et fiscal, ce statut engendre une réponse spécifique pour chaque cas, et Dieu sait s'ils sont multiples. D'où l'intérêt de ce débat public.

Côté statut, justement, a-t-on avancé quant aux solutions évoquées auparavant, telles que les groupements d'employeurs par exemple ?

Pas vraiment. On n'a pas réellement avancé non plus, à mon sens, sur l'application de la loi Gaymard. Le statut de pluriactif est vraiment reconnu aux agriculteurs de

montagne qui sont éventuellement guides ou moniteurs de ski... mais les moniteurs ou guides qui sont aussi menuisiers ne sont pas pluriactifs. Les problèmes de statuts, de couverture sociale, etc., sont vraiment préoccupants parce qu'ils touchent directement à la viabilité de certains métiers...



Quelles sont les aides disponibles aujourd'hui ? Qui peut en bénéficier ?

Il existe des aides allouées par les Conseils régionaux, des aides AGEFICE ou similaires, auxquelles on n'a droit que si on est déjà travailleur indépendant ou salarié. Les étudiants, eux, n'ont aucune aide... alors qu'au début, on dépense obligatoirement plus. C'est un réel problème, auquel vient s'ajouter parfois le problème du logement pour les gens qui ne sont pas originaires de la station. Malheureusement, ces problèmes sont récurrents et aujourd'hui, tout le monde les connaît. Les remettre sur la "place publique" par le biais de ce débat, cela peut-être

utile, d'autant que de nombreux élus et acteurs directement concernés seront présents.

Côté diplômes, des efforts ont-ils été faits en direction des formations biquilifiantes ?

Les personnes titulaires de deux Brevets d'État les passent souvent de leur propre fait. Il n'existe pas réellement d'aménagements pour préparer en même temps deux formations. Il y a des passerelles au niveau allègement, certes, mais rien au niveau des conditions des formations. Ainsi, un jeune qui se lance dans la formation accompagnateur en moyenne montagne et moniteur de ski n'a aucune aide, ou très peu. Ce qui serait intéressant, c'est que des aides et des aménagements de temps soient mis en place. Ce serait un grand chantier à mettre en place...

DÉFI

La soirée des Cairns promet quelques temps forts. Avec Patrick Berhault en particulier, lauréat du Cairn des professionnels en 1998, qui tente depuis août dernier – et est en passe de réussir – la traversée de l'arc alpin de la Slovénie par ses moyens propres, à pied et à vélo, en gravissant au passage la plupart des faces mythiques. Un duplex par téléphone sera établi avec lui et quelques images du reportage que sont en train de tourner Christophe Delachat et Gilles Chappaz pour Migoo Productions seront projetées.



INTERNATIONAL

Le débat consacré au rapport entre l'homme et la montagne bénéficiera d'une participation très internationale. Seront présents le Pakistanais Karim Imammad, Garry Danton pour le Canada, Yves Lesenfant, président d'une ONG de développement local au Venezuela, Taoufik Saadoun, berger berbère, Antonio Carell, guide de montagne dans le Val d'Aoste et président de l'Union internationale des associations de guides de montagne, et Asylbek A. Aidaraliev, conseiller auprès du président du Kirghizistan. Le "grand témoin" de ce débat animé par Pierre Ostian, sera Paul Keller qui fut président du syndicat national des guides de montagne et l'un de ses fondateurs.

SPORT ADAPTÉ

Un stand dans le Village des professionnels, organisé par Handisport-Savoie, présentera la diversité des actions menées en faveur de la pratique du sport par les handicapés, notamment le ski, la randonnée et la voile, ainsi que les formations proposées aux professionnels et des informations liées au tourisme adapté. Seront en outre présentés sur différents lieux, des matériels spécialisés destinés à la pratique des sports de montagne d'hiver et d'été par les personnes handicapées, cela avec les professionnels concernés, tels les moniteurs de ski alpin et de fond, les moniteurs de vol libre et les accompagnateurs en montagne. Les personnes handicapées pourront aussi bénéficier d'une initiation dans les différents sports qu'ils peuvent ainsi pratiquer.

PARTENAIRES

Le festival 2000 bénéficie de l'appui de deux nouveaux partenaires qui équipent les 120 volontaires chargés de l'accueil des visiteurs : Lafuma pour les vêtements, de couleur rouge comme il se doit désormais, et Swatch pour des montres dont la décoration s'inspire du Gruyère. Très couleur locale.

COUP DE CHAPEAU

Philippe Deneuve a la passion chevillée au corps.

La passion de sa terre et de son métier. Sinon comment expliquer autrement le défi qu'il s'est lancé : la réhabilitation d'un alpage communal inexploité depuis plus de quarante ans ? Les travaux à réaliser sont considérables et en auraient fait fuir plus d'un. Tout l'alpage est à remettre en état, à commencer par le chalet, totalement en ruine. Il en construit un nouveau, des fondations à l'abattage des arbres et au sciage de la charpente. La commune, Seythenex, en Haute-Savoie, l'aide à la mesure de ses moyens, en lui fournissant les matériaux et en lui offrant la location. Philippe est infatigable : parallèlement, en plus des travaux sur l'alpage, il rénove une maison d'habitation pour son couple et leurs trois enfants et conduit un projet de bâtiment pour l'hivernage de son troupeau ! Depuis l'été dernier, Philippe et son épouse peuvent ainsi élever leurs soixante chèvres et transformer le lait en fromages. En lui attribuant le Cairn Jeune et les quinze mille francs de dotation offerts par le Crédit Agricole de la Savoie, le festival a voulu, à travers lui, rendre hommage à tous ceux qui luttent ainsi, avec des moyens souvent modestes, contre la déprise agricole et la désertification des zones de montagne.

LA NEIGE À CHAMBERY

Depuis l'origine, le stade de neige est l'une des animations majeures du festival en permettant aux enfants un premier contact avec les skis et les raquettes. Sa réalisation relève un peu du défi : la neige est produite grâce à l'installation de neige de culture de La Plagne puis transportée à Chambéry et, enfin, préparée par les techniciens de la Société d'aménagement de La Plagne. La station est toute entière impliquée dans cette opération puisque c'est son école de ski, missionnée par le syndicat national des moniteurs du ski français, qui accueille et encadre les jeunes pendant le festival.

Le PROGRAMME de la journée

CARREFOURS

1. **Emergence du droit de la montagne : les responsabilités des accidents sur les domaines aménagés (hiver et été)** - Maître d'œuvre : **Ordre des avocats de Chambéry** - Les responsabilités liées aux sports d'hiver, notamment les règles à mettre en place pour le ski de fond, la raquette, les sentiers piétonniers... Les responsabilités liées aux activités d'été, telles l'escalade, le canyoning, le VTT...
2. **Secouristes en montagne : quelles responsabilités ?** - Maître d'œuvre : **PGMH - Gendarmerie Nationale** - Les obligations pesant sur les secouristes professionnels ou bénévoles en fonction de leurs statuts (secouristes d'État, pisteurs-secouristes privés ou communaux).
3. **Pluriactivité... concrètement !** - Maître d'œuvre : **ADECOHD** - Montrer par l'exemple d'expérimentations réussies, les atouts d'une pluriactivité légale ; avancer sur la voie de l'application des lois en dépassant les blocages financiers et administratifs.
4. **Conditions de vie des saisonniers, état des lieux et perspectives.** - Maître d'œuvre : **Groupe santé des saisonniers** Permettre aux différents partenaires concernés par les saisonniers du tourisme d'échanger sur leurs pratiques et mettre en œuvre des stratégies communes.
5. **Nouvelle logique productive sur le territoire de montagne. Les effets multiplicateurs sur l'emploi.** - Maître d'œuvre : **Université de Savoie - IUP Transport, Hôtellerie, Tourisme, Loisirs**
6. **Itinéraires culturels transfrontaliers à la découverte des ateliers d'art.** - Maître d'œuvre : **RETA** Faire prendre conscience que les métiers d'art représentent une richesse touristique, encore inexploitée, pour le développement d'un tourisme culturel. Quelles réponses apportées (er) ? Quel schéma d'action ? Comment concrétiser les initiatives ?
7. **Quelles formations pour la montagne ?** - Maître d'œuvre : **Région Rhône-Alpes**

DÉBAT

- **La pluriactivité, la biculturalisation et les métiers sportifs de la montagne.**
- Maître d'œuvre : **Festival international des métiers de montagne - ENSA**
- La pluriactivité, son fait, ses manifestations, ses statuts ; l'état des formations biculturalisantes, leur réalité, leur nécessité ; Les aides existantes, leur mise en place, les modalités d'obtention, le public concerné ; les obligations induites par la pluriactivité, les différents cas, la viabilité des métiers concernés...
- Débat animé par **Guy Chaumereuil** - France Bleu Pays de Savoie

Maîtres d'œuvre

Interforêt Bois
ANPSP Association Nationale des Professionnels du Secours sur Piste
SNGRG - Syndicat National des Gardiens de Refuges et Gîtes d'Étapes
Médecins de Montagne
Chargé de mission Ministère de l'Agriculture
CRESPA - Institut privé Pitiot
Lycée du Granier
Directeur des départements agriculture, montagne, travail et activités Economiques
Province de Turin
Commission de Protection de l'Environnement du Parlement Hongrois
CIO / ONISEP Grenoble - Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions
ESJ - Syndicat International des Moniteurs de Ski
Lycée Professionnel de la Montagne
UFR THT LEA Bureau des Stages
SNMSE - Syndicat National des Moniteurs du ski français
ANPE Chambéry - Agence Nationale Pour l'Emploi
SNPS - Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie
DRJS - Direction Régionale Jeunesse et Sports
I.M.N.E. - Institut des Métiers de la Nature et de l'Environnement
LEGTA Lycée d'enseignement général technologique agricole
Lycée Régional Polyvalent et Professionnel de Moutiers
RETA - Réseau d'Echanges Transfrontaliers Alpins
ADECOHD - Association pour le Développement Economique de la Haute Durance
CFPPA - Centre de formation professionnelle pour adultes
SEA-BUREAU Cité administrative - Société d'Economie Alpestre
DDTEFP - Direction Départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
Compagnie des Guides de la Vanoise
AFPA - Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
Université de Savoie
Route de Grobelle
AFPA Régional
ANPE Chambéry - Association Nationale pour l'Emploi
IFMT - Institut de Formation de la Montagne et du Tourisme
ADPS - Association pour le Développement de la Promotion Sociale - Cité des langues
ENGEU - Enseignement Gestion de l'Espace Urbain
FONGECIF - Fond de Gestion du Congé Individuel de Formation
GPMVR - Groupement des Peuples de Montagne du Valais et Romand
CA - Canadian Attitude
Centre d'information et de documentation des Femmes et des familles
Société d'Economie Alpestre de la Savoie
SNAM - Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne
CFTH - Centre de Formation aux Techniques Hôtelières

Lycée professionnel Alpes et Durance
SEA - Société d'Economie Alpestre de Haute Savoie
Aventure Sensation
CFMFM - Centre de Formation aux Métiers de la Montagne
LEGTA Lycée d'enseignement général technologique agricole
CISM - Relations Extérieures - Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne
C.R.E.T. - Centre Régional et Européen du Tourisme
PGHM - Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne
Dauphiné Libéré
AMCA - Association des Maîtres chiens d'avalanches
Institut Univeria
ADSP - Association des Directeurs des Services des Pistes
Syndicat National des Moniteurs de Parapente
OA - Outdoor Attitude
Compagnie des Guides de la Vanoise
Conseil Régional
Cabinet des Vice Présidents
Conseil Régional
Direction Générale des Services - Direction de la Formation initiale
MLJ Mission Locale Jeunes
CNPC - Centre National Professionnel des Commerces de Sports
BTP 73 - Bâtiment Travaux Publics - Syndicat général des entrepreneurs
Chambre d'agriculture
FSF - France Ski de Fond
CFPPA/CFA de Bourcefranc (Lycée de la mer et du littoral)
Inspection Académique
IF BTP - Institut de Formation des Bâtiments et Travaux Publics
Lycée Polyvalent Professionnel
ONIF - Office National des Forêts
FAGIHT - Fédération Autonome Générale de l'Industrie Hôtelière Touristique
Douanes et Droits Indirects
Direction Régionale des Douanes
IA - Inspection Académique
SOCOGEPAD
ENSA - Ecole Nationale de Secours et d'Alpinisme
ADIA
Office de tourisme
AFRAT Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme
Handisport
CDJA Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (73)
Espace Mont Blanc
Université de Savoie
Syndicat National des Guides de Montagne
Mission Locale Jeune de Maurienne
M.I.F.E. - Maison de l'Information à la Formation et à l'Emploi
Société OHCEO M. David Jonglez

Les partenaires

Membres fondateurs du Comité d'Organisation
Ville de Chambéry - Initiateur et coordinateur
ANEM - Association Nationale des Elus de la Montagne - Initiateur
AEM - Association Européenne des Elus de Montagne
Conseil Général de la Savoie
Maison de l'Economie
Edmond BLANCHOZ
Antoine FAURE - Délégué départemental ANPE

Partenaires étrangers
La Province de Turin
Le Groupement de la Population de Montagne du Valais Romand
La Commune de Pinerolo
UNCHEM

Membres de l'Association
ADPS - Cité des langues - Association pour le Développement de la Promotion Sociale
ADSP - Association des Directeurs des Services des Pistes
AFPA - Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AGEFOS/PME - Association pour la Gestion et la Formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises
Alpes Magazine
Aménagement et montagne
ANPE
ASADAC - Territoires - Agence Savoyarde d'Aménagement, de Développement et d'Aide aux Collectivités
Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et d'été
BTP 73 - Syndicat général des entrepreneurs
CCI - Chambre de Commerce et d'Industrie de Chambéry et de la Savoie
CFTH - Rhône-Alpes - Centre de Formation Tourisme Hôtellerie
Chambre d'agriculture
COMETE - Conseils aux Municipalités, Etudes et Expansion
Jean-Albert CORRAND
Crédit Agricole des Savoie
Crocodile
Dauphiné Libéré
Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ENGEU-AURA
FAGIHT - Fédération Autonome Générale de l'Industrie Hôtelière Touristique
FDESA - Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
France Bleu Pays de Savoie
France Ski de Fond
La Vie Nouvelle
Les Missions Locales Jeunes de Savoie
Lions Club Chambéry-Aix, Doyen-Aix le Revard, Chambéry-Aix Sabaudia
Madelon/Unité de création
Montagne Expansion
Montagnes Magazine
Roiret Entreprise
Savoieexpo - Foire et Salons de Savoie
SEATM - Service d'Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne
Ski français
Syndicat Mixte du Haut Béarn
SNMFS - Syndicat National des Moniteurs du Ski Français
SNTF - Syndicat National des Téléphériques de France
SNAM - Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne
Université de Savoie
Vertical - RDC

Partenaires
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
Ministère de la Jeunesse et des Sports
Direction du Tourisme
Direction Régionale et Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Conseil Régional Rhône-Alpes
Conseil Général de la Savoie
Province de Turin
Ville de Chambéry

Brasserie Distillerie du Mont-Blanc
Crédit Agricole des Savoie
Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Savoie
Groupe Lafuma
Sté d'Aménagement de la Plagne
Swatch
Transalp



LE CAIRN

journal du festival international des métiers de montagne

Mairie de Chambéry - BP 1105 - 73 011 Chambéry cedex
Tel. 04 79 60 21 01 - Fax. 04 79 60 20 74
m.marchal@mairie-chambery.fr

Responsable de la publication : **Monique Marchal**
Maquette et Rédaction : **Henri Pelletier** 45° Nord et **Anne Nguyen**
Photos : **Festival international des métiers de montagne, Gilles Garofolin, DR**

Édition : **Préférences Laurent Madelon.**

Ce journal est diffusé gratuitement

